|  |
| --- |
| **Technicien Agricole en Agriculture Biologique****(Formation continue)** **Niveau 4** |
| **Public concerné, nombre** | * 18 ans minimum
* Une année d’expérience professionnelle minimum, de préférence dans le secteur professionnel visé
* Salariés, demandeurs d’emplois
* Accessibilité au public en situation de handicap.

Effectif : 8 à 12 participants |
| **Prérequis**  | * Niveau 3 (nouvelle nomenclature) : CAP, BEP validé ou non
* Manifester une aisance à l’écrit et à l’oral et un degré d’engagement et de maturité du projet personnel en agriculture biologique
 |
| **Modalités et délai d’accès** | * Tests écrits et/ou oraux (expression écrite et orale, connaissance du secteur)
* Entretien oral avec des professionnels
* Module de positionnement comprenant le repérage des acquis de formations antérieures et l’évaluation des acquis professionnels : à l’issue de ce positionnement chaque candidat reçoit une proposition de personnalisation de son parcours
* Entrées permanentes
 |
| **Présentation générale****(problématique, intérêt)** | L’agriculture constitue en Haute-Saône et plus généralement en Bourgogne-Franche-Comté, un secteur significatif au sein duquel la conduite des productions agricoles biologiques est un enjeu majeur de développement : la région est 7ème au niveau national en termes de superficie bio cultivée (environ 2000 exploitations).Cette dynamique de développement concerne tous les territoires de la région et est portée depuis 2015 par une vague de conversion sans précédents avec une croissance de surface bio comprise entre 8% et 20% et 240 nouvelles fermes sur l’année 2017. Dans le Graylois la conversion au bio est encouragée. L’accès aux aides à l’installation exige la détention de la Capacité Professionnelle Agricole : le titre Technicien Agricole fait partie des certifications éligibles. |
| **Objectifs** | * Préparer des professionnels capables de participer au management général de l’entreprise agricole, de s’approprier les données techniques, méthodologiques, juridiques, comptables et financières de l’exploitation agricole, de formuler des diagnostics, de participer à l’élaboration de scénarios prospectifs de l’activité de l’entreprise, d’anticiper les effets des choix et décisions
* Accompagner vers l’obtention du Titre Technicien Agricole, certification de niveau 4
* Préparer à la capacité professionnelle agricole permettant d’accéder aux aides à l’installation
* Favoriser l’insertion professionnelle en développant les compétences attendues
 |
| **Contenu de la formation** | Le contenu du diplôme est indiqué par le référentiel propre au Technicien Agricole de l’Union des MFR, reconnu par le RNCP.Il comprend 3 blocs de compétences.- Bloc 1 : coordination, conduite durable et développement des activités agricoles de l’entreprise (279 heures)Techniques de production : agronomie, phytotechnie, zootechnie. Durabilité de l'entreprise agricole : biologie, écologie, lutte biologique et soins alternatifs en élevage et production végétale. Commercialisation : techniques,  connaissances marchés des produits agricoles et agroalimentaires, évolution de la demande, concurrence. Gestion des ressources humaines : relations sociales de l'entreprise agricole. Conduite de tracteur.- Bloc 2 : gestion des relations, de la situation économique et financière de l’entreprise agricole (200 heures)Communication écrite et orale, maîtrise des outils informatiques de base, connaissance de l’environnement de  l’entreprise agricole et de l’entreprise agricole en agriculture biologique, diagnostics de territoires, comptabilité,  gestion, règlementation applicable à l’entreprise agricole en agriculture biologique, contraintes et obligations administratives, organisation d’un marché BIO.- Bloc 3 : entreprenariat (186 heures)Economie générale, économie agricole, approche globale de l’entreprise, analyse, conception de projets, réalisation de diagnostics d’entreprise, d’exploitation BIO : maraîchage, élevage, grande culture.- Savoir-être professionnel (14 heures)-Information et sensibilisation (21 heures)Prise en compte des règles de protection et de diffusion des données (RGPD) – apports théoriques afin de savoir utiliser les logiciels et applications de médias numériques comme l’ordinateur, le smartphone, la tablette et la technologie Internet pouvant être utiles dans leurs futurs métiers – apports théoriques sur la parité homme – femme, l’illusion de l’égalité, l’égalité dans notre vie professionnelle et quotidienne, les leviers d’actions du développement durable, les éco­gestes dans la vie courante – Etre acteur dans le développement durable et en agroécologie par la mise en place d’actions de communication, par l’utilisation des nouveaux médias et par l’animation en milieu rural. |
| **Modalités pédagogiques** | **Modalités :**         Pédagogie de l’alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d’études, Mises en commun, livret d’alternance)         Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l’élaboration du support d’examen, visite sur le lieu de stage)         Apports de connaissances         Travaux pratiques, travaux dirigés, travaux personnels, travaux de groupes         Visites d’entreprises, Interventions de professionnels (exploitations agricoles en  agriculture biologique, professionnels inter‐bio, conseillers en agriculture biologique de la chambre …).         Mises en situation         Analyse de vidéos         Recherches documentaires         Cas concrets , **Supports pédagogiques :**         Plateaux techniques : jardin pédagogique, potager bio, atelier de soudure, serre horticole, tunnel, programmeur d’arrosage* Laboratoire de biologie

      Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes Prise en compte des situations de handicap (Référent handicap)*Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Dominique LUCOT au 03.84.64.80.36* |
| **Compétences / Capacités professionnelles visées** | * Organiser la veille technique de l’exploitation agricole
* Conduire l’activité de production agricole
* Participer à l’achat et à la vente des produits de l’atelier, de l’exploitation
* Participer à la gestion économique, financière de l’entreprise agricole
* Participer à la vie professionnelle et sociale, à l’organisation du travail
* Assurer les tâches administratives de l’atelier agricole, de l’exploitation
* Participer au management général de l’entreprise (fonction entrepreneuriale)
 |
| **Modalité d’acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)** | * Validation du Titre Technicien Agricole (niveau IV) de l’Union des MFR, reconnu par le RNCP.
* Certification organisée en 6 blocs prenant appui chacun sur une compétence à acquérir pour exercer les métiers visés
* Certification attribuée à la fin du parcours à la suite de la validation des épreuves finales (Unité 6 : fonction entrepreneuriale).
* Prise en compte du résultat d’épreuves en cours de formation
* Jury d’examen
 |
| **Durée** | * Conditionnée par les résultats du positionnement
* Durée indicative du parcours complet : 1400 heures dont 700 heures à la MFR et 700 heures en milieu professionnel
 |
| **Dates** | 31 août 2020 – 25 Juin 2021(Voir calendrier d’alternance) |
| **Lieu(x)** | MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY |
| **Coût par participant** | 8050 € pour un parcours complet (11,50 € par heure à la MFR)Demandeurs d’emploi avec prise en charge par le conseil régional : Reste à charge 0 €Possibilité de financement pour d’autres statuts : plan de développement des compétences de l’employeur, compte personnel de formation, transition professionnelle.Possibilité d’hébergement et de restauration à la MFR |
| **Responsable de l’action,****Contact** | Responsable de l’action : LUCOT Dominique - Maîtrise Biologie des Organismes et des PopulationsPour toute information, contacter le secrétariat :mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr03 84 64 80 36www.mfrchargey.fr |
| **Formateurs, Animateurs et intervenants** | **Formateurs :*** Technicien Agricole en Production Biologique
* DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale
* BTSA Productions végétales / BTSA Gestion et maîtrise de l’eau / Licence AES
* BTSA Horticulture
* Maîtrise de biologie et géologie / BTSA Aménagements Paysagers
* BTS ACSE / Agriculteur depuis 10 ans
* BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises

Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d’obtention)**Interventions extérieures :**Chambre d’agriculture - Interbio - SAFER - Terre de Lien - Exploitants agricoles bio et maraîchers bio locaux - Banque - MSA |
| **Suivi de l’action** | * Un responsable de formation assure la coordination pédagogique des parcours de certification, le suivi des stagiaires lors des périodes en entreprise, l’accompagnement des travaux personnels. Le responsable est également chargé d’effectuer le temps d’accueil en début de session et de bilan en fin.
* Il assure aussi l’accompagnement individualisé tout au long du parcours notamment pour la rédaction des différents dossiers.
* Un suivi est assuré par le biais d’un carnet d’activités et par des visites des formateurs sur les lieux de stage.
 |
| **Evaluation de l’action** | Evaluation de l’action : bilans hebdomadaires, semestrielsAcquisition des compétences : 7 épreuves en cours de qualification et 2 épreuves en fin de qualification \*Taux de réussite au Technicien Agricole: 100% (session juin 2019)Bilans « à chaud », bilan à 1 mois |
| **Passerelles et débouchés possibles** | Insertion professionnelle : 100% des sortants de la session juin 2019Chef d’exploitation, agriculteur, éleveur, horticulteur / maraîcher, gérant, chef de culture, responsable de production végétale et/ou animale, aide familiale, conjoint collaborateur, salarié hautement qualifié de l’exploitation agricole polyvalent et autonome, ouvrier en service de remplacement, coopérative, négoce…Poursuite d’études : * BTSA
* Certiﬁcat de Spécialisation.
 |